Chalet Les Bosquets Le Foyer Chemin des Bosquets 8 1865 LES DIABLERETS

Réservations : Jean-Marc Kummer Mobile : 079 225 72 06 info@lesbosquets.ch

CONDITIONS DE LOCATION

Adultes (dès 16 ans)
Enfants (4 - 16 ans)
Taxe de séjour non-comprise*

CHF 22. -- par nuit CHF 17. -- par nuit

*Taxe de séjour : + de 16 ans : Fr. 3.80 par nuit/pers. 6-16 ans : Fr. 1.90 par nuit/pers La taxe donne droit à la carte Bienvenue pour Les Diablerets et Villars.

Voir la documentation spécifique sur www.diablerets.ch

sont exonérés: - les enfants jusqu'à 6 ans

- les enfants en camp scolaire des établissements officiels (pour obtenir la carte Bienvenue, les élèves de plus de 6 ans doivent payer la taxe)
- les enfants en camps scouts (pour obtenir la carte Bienvenue, les enfants de plus de 6 ans doivent payer la taxe)

Le montant facturé par nuit sera de CHF 100.- au minimum. Pour la période du 24 décembre au 08 janvier et du 28 janvier au 06 mars, ainsi que les we de Noël à Pâques, ce montant sera de CHF 200.- (Taxe de séjour non comprise)

- En cas de désistement moins d'un mois avant le séjour, le forfait minimum pour le total des nuits est dû, déduction faite de l'acompte.
- Utilisation des sacs poubelle officiels obligatoire. 1 sac 35 L fourni pour deux nuits. Sacs supplémentaires : 2.-/pce
- Les locaux sont disponibles dès 15 h 30; ils doivent être libérés à 14 h 30. (12h00 si nettoyage par les Bosquets)
- Literie complète fournie dès 4 nuits (location possible pour un séjour plus court : 8.-/parure)
- Linges de cuisine, matériel et produits de nettoyage à disposition.
- Le nettoyage doit être effectué par le locataire. (par nos soins : CHF 150.- sous réserve d'accord préalable.)
- Les animaux ne sont pas admis.
- Les locaux sont «non fumeurs».

Pour les cas particuliers, veuillez nous consulter.